recherche bonne references pour introduction generale au ...

Par **ecolo**, le **15/09/2008** à **15:30**

donc je recherche de bonnes references, aussi bien en livres que sur internet, pour introduction generale au droit et au droit privé.
Des cours precis et si possible avec des td et quelques sujets d'examens.
merci

Par **Katharina**, le **15/09/2008** à **16:02**

Bonjour,

J'ai tenté d'expliquer que l'on consacrait un post spécifique pour les références, dans cette partie il se situe là :

http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=6202

Dans ce post je conseille un livre en IGD.

Merci de poursuivre dans ce lien pour les questions relatives aux livres, liens internet....

Pour des demandes de cours / TD effectivement tu peux les demander ici.

As-tu pensé à consulter la section annales du forum, et les cours sur le site ?

Par **ecolo**, le **17/09/2008** à **01:23**

merci pour ta réponse, ben justement en fait je suis allé sur le site mais comme ça avait buggué apres je n'ai plus reessayé, je poursuis mes questions dans le lien que tu m'as donné car je recherche specialement un livre où je pourrais avoir l'introdruction generale au droit mais aussi au droit privé, j'ai bien tenté à la bu lol mais ça avait l'air d'etre prisé. Mais si je peux avoir des cours specialement là dessus ici, ce serait bien aussi. Par contre, j'aimerai savoir en ce qui concerne les controle continu , ça se base surtout sur les devoirs à rendre en td non?

Par **mathou**, le **17/09/2008** à **08:38**

[quote="ecolo":1hqxyx26]Par contre, j'aimerai savoir en ce qui concerne les controle continu , ça se base surtout sur les devoirs à rendre en td non?[/quote:1hqxyx26]
Si tu parles des notes, le contrôle continu porte sur plusieurs choses :
- l'examen de fin de semestre
- l'examen blanc
- éventuellement les notes de TD

Chaque fac arrange sa notation comme elle l'entend, par exemple la moyenne peut être composée de 2/3 de note d'examen final et d'1/3 de note d'examen blanc.
Pour connaître le système de la tienne, consulte le règlement d'examen des licences - soit sur le site de ta fac, soit sur le tableau d'affichage, soit à la scolarité.

Par **ecolo**, le **18/09/2008** à **17:49**

ben oui , mais justement le probleme c'est que sur la fiche des examens, pour trois autres matieres c'est precisé qu'il y a des partiels pour la 1ere comme pour la deuxieme session. Mais, en ce qui concerne deux matieres, il y a des partiels que si il y a une deuxieme session (epreuve de 3h)
Et moi je trouve ça assez bizarre car dans le programme des TD, les seances sont deja programmées avec des sceances d'exos etc... sur tels ou tels themes. C'est possible que ca se base juste sur des devoirs à rendre et eventuellement un examen blanc?

Par **Katharina**, le **18/09/2008** à **20:44**

Coucou,

La deuxième session concerne les rattrapages (si tu as loupé le premier passage à l'examen).
Je pense que ton règlement dit juste les matières que tu peux passer en cas d'échec à la première session.

Généralement comme l'a dit Mathou, pour la première session on prend ta note d'examen de 1ère session + ta note d'un devoir ou deux rendus en TD + ta note de colle et on fait une moyenne de tout ça, qui te donne une note finale pour une seule matière.

Par **mathou**, le **18/09/2008** à **20:45**

:?

Je t'avoue que je ne comprends pas trop ce que tu dis Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En principe :

- les matières dites fondamentales sont sanctionnées par un contrôle continu, c'est-à-dire la moyenne des notes obtenues éventuellement en TD (exposés, interro) + des notes d'examen blanc (qui sont en fait des " partiels ") + surtout de la note d'examen final. Il s'agit des matières à TD. L'examen final dure trois heures, mais il peut durer moins selon les facs.

- les matières à options, ou matières complémentaires, ou matières de découverte, sont sanctionnées par un seul examen, l'examen dit terminal d'une durée d'une heure ou une heure et demie, ou bien un oral.

C'est rare qu'une fac dispense un enseignement sans examen au bout, ça peut arriver pour des petites matières choisies volontairement ou en cas de restriction budgétaire - transformation d'une matière fonda en matière à option avec contrôle terminal d'une heure. Personnellement je n'ai jamais rencontré de matière à TD sans examen final.

Est-ce que tu pourrais me montrer le lien de la page mentionnant ce que tu dis s'il te plaît, que j'essaie d'y voir plus clair ?

Dans tous les cas, tu devrais demander à la scolarité, c'est plus simple.

:lol:

Edit : et de deux. Maintenant c'est Kath qui répond avant moi Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés